



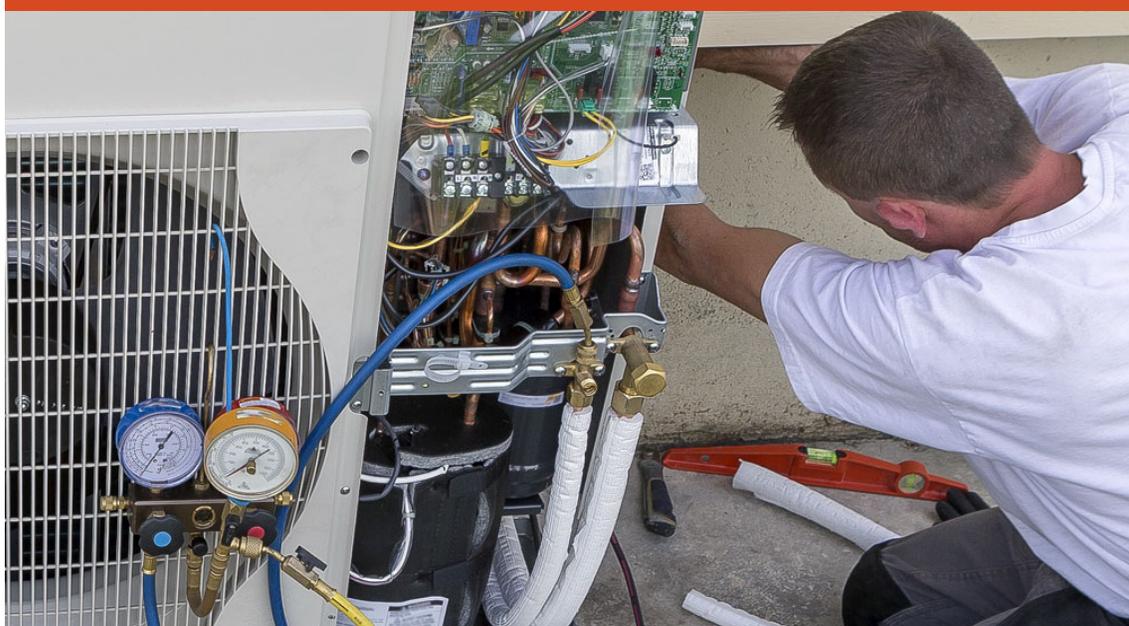
GebäudeKlima Schweiz
ImmoClimat Suisse
ImmoClima Svizzera

Lettre ICS 12

Août 2019



« Permis pour l'utilisation de fluides frigorigènes » : Dorénavant avec deux spécialisations et examen pratique



Le « permis pour l'utilisation de fluides frigorigènes » a été mis en place il y a plus de 25 ans. Un permis obligatoire au sens de l'ordonnance de la confédération pour « toute personne qui, à titre professionnel ou commercial, utilise des fluides frigorigènes pour la fabrication, le montage, l'entretien ou l'élimination d'appareils ou d'installations servant à la réfrigération, à la climatisation ou au captage de chaleur ». A cette époque ceci concernait avant tout les monteurs frigoristes. Avec l'apparition des climatisations dans les voitures et les chauffages à pompes à chaleur, au fil du temps toujours davantage de personnes provenant de ces deux domaines ont cependant également dû suivre la formation.

L'application pratique est importante

Les expériences des dernières années ont cependant montré que les besoins en formations dans le secteur automobile et de la branche du froid et des pompes à chaleur ne coïncident pas du tout. En même temps ce sont souvent des personnes venant d'autres branches sans connaissances de la technique du froid qui suivent ces formations. C'est pourquoi les deux modifications suivantes ont été décidées :

- Le « permis pour l'utilisation de fluides frigorigènes » sera dorénavant réparti en deux spécialisations « automobile » et « installations de froid stationnaires ».
- La formation actuellement purement théorique sera complétée par une partie pratique. Par l'introduction de cette « formation technique » il doit être assuré que les candidats connaissent non seulement les dangers et les risques théoriques émanant des fluides frigorigènes mais savent également vider et remplir un système de froid dans la pratique sans perte de réfrigérant.

Les changements entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020. A cette date, le service d'attribution du permis sera rattaché au secrétariat de l'Association Suisse du Froid (ASF). ImmoClimat Suisse est en contact étroit avec l'ASF pour l'introduction du permis en 2020. Le but commun est d'intégrer les cours préparatoires de l'examen pour l'obtention du permis dans le module de base de la formation de spécialiste en systèmes thermiques afin de réduire le plus possible les charges temporelles et financières pour la branche.

Brève interview avec Torsten Frühauf : « Le lancement en mai était un plein succès »



Torsten Frühauf, vous êtes coordinateur de la formation pour ImmoClimat Suisse au Tessin et avez aidé à y mettre en place la formation de spécialiste en systèmes thermiques. Pourquoi cet engagement ?

Je travaille depuis près de trente ans dans la branche du chauffage au Tessin. J'ai dû constater que les spécialistes de langue italienne avaient beaucoup de difficultés dans les formations vu que toute la documentation didactique n'existe qu'en allemand ou en français. Pour moi ce n'est pas un problème. J'ai grandi au Tessin, mais grâce à mes parents je parle aussi couramment l'allemand. Pour d'autres il est cependant parfois difficile d'obtenir des informations. De telles offres de formation, comme le cursus de spécialiste en systèmes thermiques d'ImmoClimat Suisse, sont donc d'autant plus importantes pour le Tessin.

Pourquoi ?

Parce qu'il existe ainsi du matériel didactique uniforme spécifique à la Suisse en langue italienne. Les traductions sont évidemment très laborieuses. C'était également le cas pour la préparation du nouveau cours qui a commencé en mai. Il n'est pas réalisé pour la première fois, mais c'est la première fois selon le nouveau système avec les modules de base et de perfectionnement. La formation devient ainsi plus complexe et cela impliquait un gros investissement préalable d'ImmoClimat Suisse. Un réel engagement.

Vous avez également beaucoup investi !

Mes collègues et moi avons contrôlé toutes les traductions. Par ailleurs j'ai coordonné les locaux, enseignants, etc. sur place tout en devant également préparer mon propre enseignement. Mais tout ceci a valu la peine. Le lancement en mai avec douze participants était un plein succès !

Que faites-vous pour vous ressourcer du quotidien stressant ?

En principe j'aime bien faire mon travail. Mais c'est sûr que moi aussi j'ai besoin de me ressourcer et pour cela j'ai mon grand jardin. Ou alors en été des sorties en VTT et en hiver du ski avec des amis.



Spécialiste en systèmes thermiques : **Premier module de perfectionnement en Suisse romande**

Plusieurs modules de base pour la formation de spécialiste en système thermiques ont déjà été réalisés en Suisse romande et de nombreux participants ont pu les conclure avec succès. Les candidats ont maintenant la possibilité de poursuivre leur formation : le module de perfectionnement réalisé pour la première fois en Suisse romande commencera en octobre 2019. Après avoir conclu les deux modules avec succès et après deux ans d'expérience professionnelle, il est alors possible de passer l'examen professionnel fédéral et d'obtenir le brevet fédéral de spécialiste en systèmes thermiques dans la spécialisation choisie. [Vous trouverez ci-après les informations sur la formation avec bulletin d'inscription en français](#)

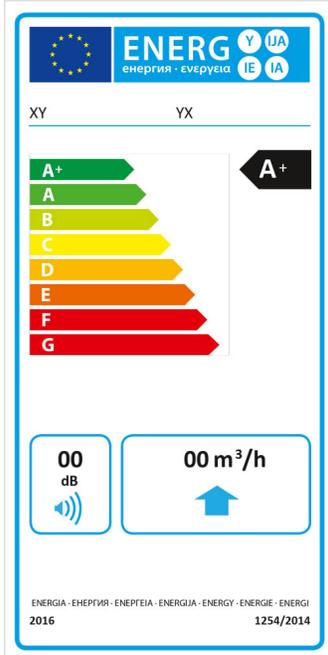
Spécialiste en systèmes thermiques – **allemand**

Le prochain module de perfectionnement pour les spécialistes en systèmes thermiques est également prévu pour la Suisse allemande. Les candidats ayant conclu le module de base avec succès pourront poursuivre leur formation à partir d'octobre 2019 par le module de perfectionnement et franchir ainsi la prochaine étape à l'examen professionnel fédéral. Le module de base commencera de nouveau en novembre 2019. [Tous les détails sur la formation se trouvent ici](#)

La plateforme Energie d'ImmoClimat Suisse pour davantage de confiance et de succès

Depuis août 2016, en Suisse les appareils d'aération douce, les chauffe-eaux, accumulateurs d'eau chaude et de chaleur, ainsi que les pompes à chaleur pour l'eau chaude doivent être munis d'une étiquette-énergie. Cette démarche a été bien reçue par la branche.

L'étiquette-énergie est en tout cas aussi un outil



promotionnel utile. Cet effet publicitaire ne fonctionne cependant que tant que la crédibilité subsiste.

Qui garantit cependant que les données déclarées ne sont pas embellies ? L'Office fédéral de l'énergie assume le contrôle pour de nombreux produits, mais pas pour les appareils d'aération douce et les chauffe-eaux.

Pour protéger la branche, ImmoClimat Suisse assume ce rôle. Nous proposons aux distributeurs et fabricants la possibilité de faire vérifier et enregistrer les étiquettes-énergie de leurs produits. Pour cela il leur suffit de déposer une demande avec un dossier comprenant une documentation technique. A l'aide de ce dossier un service de certification indépendant vérifie les données sur l'étiquette-énergie. Les appareils vérifiés sont ensuite mentionnés sur la plateforme en ligne www.gebaeudeklima-energieetikette.ch. Une prestation de service pour les clientes et clients, mais aussi pour la branche, grâce à davantage de transparence, de confiance et une image positive des appareils, fabricants et distributeurs.

Faire vérifier maintenant !

Aidez à améliorer l'image des appareils d'aération douce et des chauffe-eaux et inspirez la confiance en l'étiquette-énergie ! Par la vérification des données de vos appareils sur l'étiquette-énergie par un service de contrôle indépendant vous assurez la transparence et profitez en même temps d'un effet publicitaire positif. Vous trouverez toutes les informations sous www.gebaeudeklima-energieetikette.ch

Télécharger maintenant les infos techniques « optimisation énergétique »



Sous le titre « économiser de l'énergie et gagner en confort grâce à une distribution optimisée de la chaleur », le groupe de travail distribution de la chaleur

a mis au printemps un article technique à disposition de différents médias. Il y était démontré comment les chauffages au sol ou radiateurs peuvent être optimisés par un entretien approprié, des réglages optimaux et l'équipement adéquat. L'article sous forme de notice, pouvant également servir aux conseils en matière d'énergie et de bâtiment, peut maintenant être téléchargé sous le lien suivant

: www.gebaeudeklima-schweiz.ch

Contact

Association suisse pour la technique de chauffage, de ventilation et de climatisation

ImmoClimat Suisse | Rötzmattweg 51 | 4600 Olten | 062 205 10 66

info@gebaeudeklima-schweiz.ch | www.gebaeudeklima-schweiz.ch

[Renoncer a la Newsletter](#)